

Tableau 1

Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées¹ dans les MRC et le territoire équivalent² de la Capitale-Nationale, 2001

		Lieu de travail										Personnes occupées ³	Emplois ⁴	Solde de l'emploi ⁵	
		Capitale-Nationale						À l'extérieur de la région							
		Charlevoix	Charlevoix-Est	L'Île-d'Orléans	La Côte-de-Beaupré	La Jacques-Cartier	Portneuf	Québec	Lévis	Montréal	La Nouvelle-Beauce				Autres
		n													
Lieu de résidence	Capitale-Nationale	4 825	5 840	1 515	5 040	9 665	14 660	234 405	7 020	1 530	710	5 490	290 700	309 135	18 435
	Charlevoix	4 430	315	-	-	-	-	195	-	35	-	60	5 035	4 855	-180
	Charlevoix-Est	285	5 255	-	30	-	-	115	-	40	10	185	5 920	5 900	-20
	L'Île-d'Orléans	-	-	1 220	60	25	-	1 820	35	10	-	60	3 230	1 635	-1 595
	La Côte-de-Beaupré	30	20	55	3 925	30	10	5 060	80	45	20	175	9 450	5 215	-4 235
	La Jacques-Cartier	-	10	-	10	4 175	230	7 725	195	45	30	290	12 710	10 265	-2 445
	Portneuf	-	-	-	20	220	13 125	4 065	220	145	20	545	18 360	15 190	-3 170
	Québec	80	240	240	995	5 215	1 295	215 425	6 490	1 210	630	4 175	235 995	266 075	30 080

1. Comprend les personnes qui occupaient un emploi salarié ou qui travaillaient à leur compte au cours de la semaine précédant le recensement. Toutefois, les travailleurs qui sont sans adresse de travail fixe ne sont pas pris en compte dans le tableau. Les données sur les personnes occupées ont été compilées en fonction du lieu de résidence habituel.
2. Selon le découpage géographique en vigueur au 31 décembre 2002.
3. Correspond au nombre total de personnes qui résident dans une MRC de la Capitale-Nationale et qui occupent un emploi soit à l'intérieur de celle-ci, soit à l'extérieur.
4. Correspond aux personnes qui travaillent sur le territoire de la MRC, quel que soit leur lieu de résidence.
5. Correspond au résultat obtenu en soustrayant les personnes occupées d'une MRC du nombre d'emplois qui s'y trouvent. Si le résultat est négatif, cela signifie que la MRC est exportatrice nette de main-d'œuvre. À l'inverse, si le résultat est positif, cela signifie que la MRC est importatrice nette de main-d'œuvre.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2001.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

Tableau 2

Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées¹, en pourcentage,
dans les MRC et le territoire équivalent² de la Capitale-Nationale, 2001

		Lieu de travail										
		Capitale-Nationale							À l'extérieur de la région			
		Charlevoix	Charlevoix-Est	L'Île-d'Orléans	La Côte-de-Beaupré	La Jacques-Cartier	Portneuf	Québec	Lévis	Montréal	La Nouvelle-Beauce	Autres
		%										
Lieu de résidence	Capitale-Nationale	1,7	2,0	0,5	1,7	3,3	5,0	80,6	2,4	0,5	0,2	1,9
	Charlevoix	88,0	6,3	-	-	-	-	3,9	-	0,7	-	1,2
	Charlevoix-Est	4,8	88,8	-	0,5	-	-	1,9	-	0,7	0,2	3,1
	L'Île-d'Orléans	-	-	37,8	1,9	0,8	-	56,3	1,1	0,3	-	1,9
	La Côte-de-Beaupré	0,3	0,2	0,6	41,5	0,3	0,1	53,5	0,8	0,5	0,2	1,9
	La Jacques-Cartier	-	0,1	-	0,1	32,8	1,8	60,8	1,5	0,4	0,2	2,3
	Portneuf	-	-	-	0,1	1,2	71,5	22,1	1,2	0,8	0,1	3,0
	Québec	-	0,1	0,1	0,4	2,2	0,5	91,3	2,8	0,5	0,3	1,8

1. Comprend les personnes qui occupaient un emploi salarié ou qui travaillaient à leur compte au cours de la semaine précédant le recensement.
Toutefois, les travailleurs qui sont sans adresse de travail fixe ne sont pas pris en compte dans le tableau. Les données sur les personnes occupées ont été compilées en fonction du lieu de résidence habituel.

2. Selon le découpage géographique en vigueur au 31 décembre 2002.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2001.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.